

LA CONSECRATION DES FAMILLES AU SACRÉ CŒUR

Entre toutes les pieuses pratiques préconisées de nos jours pour conserver ou ramener l'esprit chrétien dans nos foyers, pour garder bon catholique chacun de leurs membres, l'une des plus efficaces et des plus recommandées par notre Saint Père le Pape et les évêques est la consécration des familles au Sacré Cœur.

Se consacrer au Sacré Cœur, c'est :

1. *Introniser*, c'est-à-dire mettre à la place d'honneur, au foyer, une image ou statue du Sacré Cœur.

2. *Reconnaître* le Sacré Cœur comme *roi* de ce foyer, c'est-à-dire se lier à son service, s'engager, en son nom et au nom de ses enfants, à observer ses lois, à le prendre comme modèle de ses actions.

Qui ne voit aussitôt les heureux effets de cet acte ? Il se crée, sous son influence, dans la demeure consacrée, une atmosphère permanente de foi et de piété. Le Sacré Cœur est toujours là qui veille, qui reçoit les hommages de la famille, qui rappelle l'enseignement solennel.

La consécration, d'ailleurs, comporte par elle-même des obligations précises qui tendent directement à christianiser et à fortifier le foyer. Puisqu'on a choisi le Sacré Cœur pour roi, il faut bien vivre conformément à sa loi, en sujet loyaux et dévoués. Or, sa loi, c'est la vie chrétienne telle que nous la tracent les commandements, vie que chaque foyer doit s'efforcer de réaliser, mais qu'il atteindra plus sûrement s'il s'y oblige par un nouveau lien.

Une famille consacrée au Sacré Cœur respectera donc le nom de Dieu. Elle sanctifiera réellement le jour qu'il s'est réservé. Elle honorera d'une façon spéciale ses ministres, le Pape d'abord, puis les évêques et les prêtres. Pour chacun des époux, la loi du mariage sera une loi sainte, observée dans toute son intégrité. Ils éviteront la vie trop en dehors, vie de clubs ou d'amusements mondains. Ils s'occuperont eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants, les initiant de bonne heure au grand mystère de l'Eucharistie et ne les confiant, quand l'heure sera venue, qu'à des maîtres sûrs.

En retour, Notre-Seigneur comblera de ses dons, comme il l'a promis, le foyer consacré. Il y fera régner la paix entre tous les membres, il bénira leurs entreprises, il les consolera dans leurs peines, il leur donnera les grâces nécessaires dans leur état; aux pécheurs il accordera la miséricorde, aux âmes tièdes la ferveur, aux âmes déjà ferventes la perfection.

Que de familles qui pleurent l'égarément d'un des leurs, qui redoutent pour quelques-uns les dangers de l'avenir, qui sont cruellement divisées ou que menacent des maux temporels, que toutes celles, en un mot, qui veulent rester ou redevenir chrétiennes se con-